



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 juillet conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMLADI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Conseillers municipaux.

### **Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI	à	M. ARESU
Mme OTTAVY-SARROLA	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme GUERRINI
M. FILONI	à	Mme SANNA
M. FERRARA	à	M. PAOLINI
Mme FELICIAGGI	à	M. SBRAGGIA
Mme VILLANOVA	à	Mme ZUCCARELLI
Mme MASSEI	à	Mme FALCHI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI

### **Etaient absents :**

M. CAU, Mme JEANNE, M. RENUCCI, Mme RICHAUD, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juillet 2015

Délibération N°2015/ 243

## **Nouvelle organisation des services de la Ville d'Ajaccio**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Afin de permettre à la collectivité d'améliorer son schéma de délivrance des services, il est nécessaire de procéder à une réorganisation générale des services. En effet, au regard des missions dévolues à la collectivité, celui-ci est devenu obsolète.

Considérant qu'en application de la loi n°84-53 du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de délibérer sur le nouvel organigramme détaillé en annexe et applicable au 01/08/2015.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

De prendre acte de la présentation de la nouvelle organisation des services de la Ville d'Ajaccio.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.2121-29,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2015 ;

**PREND ACTE**

de la présentation de la nouvelle organisation des services de la Ville d'Ajaccio.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150727-2015\_243-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/08/2015  
Publication : 05/08/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

